



Un réseau routier plus praticable, dépourvu d'épaves de véhicules et avec des usagers responsables, c'est l'objectif de l' « Opération Zéro Accident sur nos Axes Routiers » lancé par le ministère des Transports qui, depuis le 14 octobre dernier, a déployé sur le terrain, ses remorqueurs de puissance pour dégager les chaussées obstruées.

Excès de vitesse, mauvais stationnement et de toute autres formes d'emprise illicite sur la chaussée, le glas est sonné ! Le temps de récréation est bien révolu avec l' « Opération Zéro Accident sur nos Axes Routiers ». Le Ministère des Transports travaille, dans le cadre de cette campagne, en synergie avec les forces de maintien de l'ordre (Police et Gendarmerie) pour réduire de façon considérable le nombre d'accident en cette période rentrée scolaire et à la veille des Fêtes de fin d'année.



Ainsi, les FMO transmettent régulièrement au dit Département ministériel la liste des personnes prises en situation d'excès de vitesse. Et, ces derniers courent le risque de se voir retirer leur permis de conduire et la carte grise de leurs véhicules. A cet effet, les sources des ministères des Transports apprennent que des radars ont été implantés sur les axes routiers les plus accidentogènes du Cameroun à l'instar de l'axe Douala-Yaoundé. Le ministère des Transports, apprend-on, a également, fait don de vingt-cinq mille (25 000) alcooltests aux FMO et cinq mille (5 000) aux agences de voyages interurbains pour s'assurer de la lucidité des chauffeurs qui prennent la route et sont, pour cela, responsables de la sécurité de leurs passagers.

Pour le ministère des Transports, cette campagne vise non seulement à réduire à zéro le nombre de morts sur nos axes routiers mais aussi à rendre plus fluides les corridors Douala-N'Djamena et Douala –Bangui. Des inspections faites sur ces corridors en 2019 ont démontré que des obstacles les embouteillant, entraînent très souvent chez les opérateurs économiques le non-respect des délais de livraison.

Il faut noter que cette campagne est constituée de deux phases. La première, couvrant la période de la rentrée scolaire, va du 05 octobre au 29 novembre 2020 et la deuxième, couvrant la période des fêtes de fin d'année, va du 30 novembre 2020 au 31 janvier 2021.